



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Consensus-en-faveur-d-une-reforme-du-mode-de-scrutin-C-est-maintenant-le-temps>

Consensus en faveur d'une réforme du mode de scrutin : C'est maintenant le temps d'agir ! (MDN)



- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 4 mars 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 4 mars 2016 - Le Mouvement pour une démocratie nouvelle, une organisation citoyenne non partisane regroupant depuis quinze ans des organisations et individus issus de tous les horizons politiques, se réjouit des déclarations récentes de Pierre Karl Péladeau et Benoit Charrette qui donnent espoir qu'un consensus soit possible sur la nécessité d'une réforme du mode de scrutin au Québec.

Un comité conseil citoyen composé d'une vingtaine d'experts a été mis sur pieds par le MDN, qui souhaite contribuer activement à la concertation entre les partis politiques dans le but de développer une proposition rassembleuse qui sera dénuée de toute partisanerie. « Nous appelons les partis politiques à collaborer avec nous afin de s'entendre sur les principes qui doivent dicter le choix d'un prochain mode de scrutin pour le Québec. Ces principes doivent s'inspirer des multiples consultations publiques qui se sont tenues par le passé et refléter le consensus existant au sein de la société civile », annonce Jean-Sébastien Dufresne, président du Mouvement pour une démocratie nouvelle.

L'urgence de procéder à une réforme de notre système électoral est d'autant plus actuelle, maintenant qu'un consensus entre les partis sur l'importance d'agir semble imminent. « Il est grand temps que le Québec se dote d'un mode de scrutin qui assure une représentation plus juste des électeurs afin que ceux-ci aient enfin la conviction que leur vote compte », mentionne Marcel Blanchet, ex-directeur général des élections du Québec.

Il est important de souligner que les promoteurs d'une réforme du mode de scrutin sont issus des diverses mouvances politiques. « L'Assemblée nationale en tant que fondement de notre démocratie représentative se doit de refléter avec justesse et équité toutes les grandes tendances idéologiques de notre société, ce qui est presque toujours impossible avec notre vieux mode de scrutin », rappelle Jean-Pierre Charbonneau, ancien Ministre péquiste de la réforme des institutions démocratiques. « Cette réforme est nécessaire pour convaincre les gens de voter, en les assurant que leurs votes comptent réellement pour qu'enfin le pourcentage d'élus corresponde au pourcentage des votes obtenus par chaque parti à l'élection générale » complète Jean Allaire, co-fondateur de l'Action démocratique du Québec (ADQ).

Selon un sondage CROP réalisé en 2015, les Québécoises et Québécois seraient favorables à 70% à l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel pour que les partis obtiennent un nombre de députés qui reflète la proportion des votes reçus, contre seulement 14% qui y sont opposés. « Le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour est désuet et crée d'énormes distorsions. Donnons-nous les leviers pour améliorer notre démocratie », conclue Myrlande Pierre, sociologue et représentante régionale aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

Les citoyennes et citoyens sont invités à en apprendre davantage sur l'enjeu de la réforme du mode de scrutin et à suivre les développements en visitant le site www.meilleuredemocratie.com

Les personnalités qui composent le comité conseil citoyen du MDN

- ▶ Jean Allaire, co-fondateur de l'Action démocratique du Québec (ADQ)
- ▶ Claude Béland, président des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques
- ▶ Marie-France Benoît, conseillère syndicale à la condition féminine pour la CSN

Consensus en faveur d'une réforme du mode de scrutin : C'est maintenant le temps d'agir ! (MDN)

- ▶ Marcel Blanchet, ancien Directeur général des élections du Québec
- ▶ Jonathan Bouchard, ancien président de la Fédération étudiante universitaire du Québec
- ▶ Jean-Pierre Charbonneau, ancien Ministre de la réforme des institutions démocratiques
- ▶ Paul Cliche, co-fondateur du Mouvement pour une démocratie nouvelle
- ▶ Jacques Fournier, organisateur communautaire à la retraite

Winnie Frohn, professeur retraitée - experte en gouvernance locale et régionale

- ▶ Lorraine Guay, militante féministe au sein notamment du Collectif Féminisme et Démocratie
- ▶ Émilie Guimond, travailleuse sociale et ancienne co-porte-parole de Québec solidaire
- ▶ Tania Kontoyanni, comédienne et commissaire des États généraux sur la souveraineté
- ▶ Gérald Larose, professeur de travail social et ancien président de la CSN
- ▶ Alain Marois, vice-président à la vie politique de la Fédération autonome de l'enseignement
- ▶ Henry Milner, chercheur et professeur associé à la Chaire de recherche du Canada en études électorales au département de sciences politiques de l'Université de Montréal
- ▶ Myrlande Pierre, sociologue et représentante régionale aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques
- ▶ Marie-France Raynault, médecin spécialiste en santé communautaire, directrice générale du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal
- ▶ Sébastien Rivard, coordonnateur du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- ▶ Stéphane Rouillon, ingénieur et expert-conseil sur les systèmes électoraux auprès du DGEQ
- ▶ Dimitri Roussopoulos, co-porte-parole de l'Institut de politiques alternatives de Montréal
- ▶ Michel Seymour, professeur de philosophie politique, Université de Montréal
- ▶ Mireille Tremblay, présidente de l'Observatoire québécois de la démocratie

À propos du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)

Consensus en faveur d'une réforme du mode de scrutin : C'est maintenant le temps d'agir ! (MDN)

Organisme citoyen non partisan, le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) concentre ses efforts sur l'obtention d'un nouveau mode de scrutin au Québec. Depuis 15 ans, ses actions sont concentrées sur la réforme démocratique et sont le fruit de consultations publiques afin de mieux représenter la volonté populaire, l'égalité des hommes et des femmes, la diversité québécoise, les régions dans la réalité québécoise et le pluralisme politique.